



**PIERRE FABRE**

**P R I X A . F . P . B .**

**ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE BIOLOGIQUE**

PRIX DE 30000 F.  
DÉCERNÉ CHAQUE ANNÉE  
POUR RÉCOMPENSER  
UN TRAVAIL INDIVIDUEL  
OU COLLECTIF  
REPRÉSENTANT UNE  
INNOVATION DANS

**L'ÉTUDE  
DES COMPORTEMENTS  
ANIMAUX ET HUMAINS**

DE NATURE À FAIRE PROGRESSER  
LES THÉRAPEUTIQUES  
DES AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES

**LES ACTES  
DE CANDIDATURES  
devront être adressés :**

- avant le 15 juin 1993
- au Dr Véronique NARBONI  
Département Pierre Fabre Psychiatrie  
Pierre Fabre Médicament  
La Chartreuse - 81106 CASTRES Cedex - Tél. 63 71 45 41

**LE JURY**

sera composé des membres du Conseil d'administration de l'A.F.P.B.  
et présidé par G. FILLION et F. COLPAERT.

**LE DOSSIER**

- devra être déposé en double exemplaire
- devra comporter :
  - un curriculum vitae du candidat  
(ou une présentation de l'équipe du candidat)
  - le travail original  
ou l'ensemble des publications justifiant la candidature  
(dans les 2 cas il doit s'agir d'un document spécifique  
conçu et rédigé en vue de l'obtention de ce prix).

*La désignation du lauréat sera annoncée avant la fin du mois de novembre 1993.*

# PROZAC<sup>®</sup> 20mg

Chlorhydrate de Fluoxétine

## UN PROGRÈS MAJEUR DANS LE TRAITEMENT DES ÉTATS DÉPRESSIFS



**Gélules :** boîte de 14. **Composition :** Gélules chlorhydrate de fluoxétine correspondant à 20 mg de fluoxétine base. **Indications thérapeutiques :** états dépressifs. **Contre-indications :** association avec les IMAO - hypersensibilité connue à la fluoxétine - enfant de moins de 15 ans. **Mises en garde :** un délai de 14 jours doit être respecté entre l'arrêt de l'IMAO et le début du traitement par un IMAO. En cas de survenue d'éruption cutanée ou d'autres phénomènes probablement allergiques, interrompre le traitement. **Précautions d'emploi :** le suicide constitue un risque inhérent à l'état dépressif. L'association de la fluoxétine avec une sismothérapie n'est pas recommandée. En cas de dysfonctionnement hépatique, une réduction de la posologie doit être envisagée. L'apparition de troubles respiratoires persistants peut demander une évaluation plus approfondie. Des cas d'hyponatrémie ont été rapportés, pour la plupart, chez des patients âgés, prenant des diurétiques ou encore hypovolémiques. Chez les patients diabétiques, la fluoxétine est susceptible de modifier l'équilibre glycémique. Une adaptation du traitement antidiabétique à l'instauration ou à l'arrêt de Prozac peut être nécessaire. L'innocuité durant la grossesse et l'allaitement n'a pas été établie. Prévenir les conducteurs d'automobiles et les utilisateurs de machine d'une éventuelle modification de leur comportement. **Interactions médicamenteuses :** la fluoxétine peut allonger la demi-vie du diazépam. Une augmentation des taux plasmatiques des anti-dépresseurs tricycliques ou de la carbamazépine a pu être observée en cas de co-administration avec PROZAC 20 mg. Des variations de la lithiémie ont été rapportées lors de l'association du lithium et de la fluoxétine. Il convient donc de surveiller la lithiémie en cas de coprescription. **Effets indésirables :** peuvent être observés : nausées, diarrhées, bouche sèche, céphalées, nervosité, insomnie, anxiété, somnolence, tremblements et éruptions cutanées, rarement associées à une urticaire, un syndrome du canal carpien, de la fièvre et/ou un dysfonctionnement hépatique. Eruptions et symptômes concomitants sont réversibles à l'arrêt du traitement. Des réactions maniaques ou psychotiques peuvent apparaître chez certains sujets prédisposés. La fluoxétine peut induire une perte de poids banale n'entraînant que très rarement l'arrêt du traitement. Exceptionnellement, on peut noter une élévation des transaminases sériques et/ou une leucopénie asymptomatique, réversibles à l'arrêt du traitement. Confusion mentale, idées suicidaires, dyskinésies, thrombocytopénie, hyperprolactinémie, saignements vaginaux ont été enregistrés. Des symptômes respiratoires telle une dyspnée persistante ou une augmentation de la toux ont été exceptionnellement rapportés (cf. précautions d'emploi). **Mode d'emploi et posologie :** la posologie recommandée est de 20 mg/jour. Cette posologie peut être augmentée jusqu'à 60 mg/jour. Elle doit être diminuée en cas de cirrhose hépatique. **Surdosage :** des crises comitiales ont été rapportées. Pour informations complémentaires, se reporter au dictionnaire des spécialités pharmaceutiques. Liste 1 - AMM. 331 009.5 (1988) gélules. **Prix :** 88,20 F (14 gélules). Remb. Séc. Soc. à 70%. A.C. collect. **Coût du traitement journalier :** 6,30 F.

